

L'invité de Grain de sel: Pierre Herry



Pierre Herry

► Pierre Herry (piherry@orange.fr) est membre de l'Association ouest africaine pour le développement de la pêche artisanale (Adepa) depuis sa création, et siège au conseil d'administration de ce réseau. De passage en février à Paris, il nous a présenté l'association ainsi que le « Forum régional permanent des acteurs professionnels de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest » (FRP). Site Internet de l'Adepa : www.adepa-wadaf.org

GRAIN DE SEL : *Qu'est ce que l'Adepa ?*

PIERRE HERRY : L'Association ouest africaine pour le développement de la pêche artisanale regroupe des organisations professionnelles (OP) mais aussi des ONG et des citoyens de toute l'Afrique de l'Ouest. Au total, l'Adepa compte 41 membres dont 16 OP de pêcheurs artisanaux, un conseil d'administration de 9 membres et un secrétaire exécutif à Dakar. Elle a pour but de concourir au développement économique et social de la pêche artisanale maritime et continentale, et de défendre les intérêts des acteurs de ce secteur.

GDS : *Pourquoi cette association a-t-elle été créée ?*

PH : L'Adepa a été fondée en 1992 par 4 ONG : l'Institut africain pour le développement économique et social (Inades-formation) en Côte d'Ivoire, le Centre de recherche et de développement des techniques intermédiaires de pêche (Crédétip) au Sénégal, le Credit union association (CUA) au Ghana et l'Association française pour le développement des activités maritimes (CEASM). Elles tenaient à promouvoir, de façon coordonnée, les organisations professionnelles de la pêche artisanale et à renforcer leurs capacités d'intervention dans le champ des politiques publiques. En parallèle, la Communauté économique des

États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et l'Union européenne voulaient confier à des ONG opérant en Afrique la conduite d'un important programme régional : le projet de « valorisation des produits de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest ». L'Adepa a été créée à cette occasion pour en assurer la mise en oeuvre et l'animation.

En 2006, l'Adepa a contribué à la création du « Forum régional permanent des acteurs professionnels de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest » (FRP). Il doit permettre aux responsables des OP d'harmoniser leurs points de vue pour mieux se faire entendre et devenir force de proposition face aux institutions et aux États. Cette initiative a pour objectif premier de conduire tous les acteurs concernés à une gestion durable des ressources halieutiques sur les plans environnemental, social et économique.

GDS : *Comment travaille ce réseau ?*

PH : Il est important pour les acteurs du secteur de se rencontrer. Sous l'impulsion de l'Adepa, se sont donc mis en place des foras¹ nationaux, regroupements des OP faïtières des divers métiers de la pêche artisanale :

1. Foras est le terme adopté par les OP pour désigner leurs collectifs nationaux interprofessionnels.

pêche, transformation, commercialisation. Actuellement, il existe 11 foras nationaux. Le FRP ambitionne quant à lui d'exercer pleinement une fonction représentative interprofessionnelle. Par ailleurs, pour une bonne circulation de l'information entre les OP, l'Adepa et tous les acteurs de la filière, un site Internet collaboratif a été créé. Tous les membres du FRP et des foras nationaux y ont accès.

GDS : *Quelles sont les prochaines échéances ?*

PH : Notre première préoccupation est de conforter le FRP et les foras nationaux dans leurs rôles. Nos prochaines échéances vont vers cette optique : faire du FRP et des foras nationaux des structures interprofessionnelles, représentatives dans le secteur ouest africain de la pêche artisanale. Pour ce faire, il nous faut mobiliser des ressources pour, entre autres, mettre en chantier des formations de responsables d'OP. L'objectif est de permettre à ces derniers d'acquérir de fortes compétences pour participer aux divers projets de renforcement de la filière pêche artisanale. En ce sens, nous avons en vue de faire éclore un projet d'Université Terre Citoyenne, avec son antenne ouest africaine, s'inspirant de l'expérience développée au Chili sur l'Université de la Mer. ■

sans
commentaire...

Une image

Une parole

Un chiffre



« L'État d'aujourd'hui n'est pas celui des paysans, pas celui où la vie rurale a une place et où l'on reconnaît et estime ceux qui ne sont pas passés par l'école. »

Mamadou Cissoko, phrase issue du dernier chapitre (conclusion et perspectives) de son livre *Dieu n'est pas un paysan*.

190 millions

de souscripteurs au téléphone portable. Le boom du téléphone portable en Afrique : total de souscripteurs en 2006 (Afrique du Nord comprises) : 111 millions. En 2007, 190 millions soit 22% de la population (en Asie : 29 %). Source : *Alternatives économiques*, n° 6, déc. 2008.